

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 57 (1912)
Heft: 12

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

LVII^e Année

N° 12

Décembre 1912

L'AVIATION MILITAIRE

I

Ce que l'on a fait à l'étranger.

France. — En France une souscription nationale a été ouverte et il semble qu'au début, tout au moins, son but principal ait été de soutenir l'industrie aviatrice par l'achat d'avions.

On recueillit en tout 3220000 fr. dont 2410000 sont par destination affectés à l'achat de 125 avions. — 750 000 fr. souscrits sans destination spéciale seront affectés pour 350 000 fr. à la création de bourses d'apprentissage à raison de 4600 fr. l'une, et 500000 fr. à celle de 35 stations d'atterrissement réparties dans le nord et l'est de la France.

Au moyen des ressources dont il aura disposé, le Comité aura formé 70 pilotes. Il voudrait en former 55 de plus (un par appareil offert) et créer 50 bourses de brevet militaire ; il demande à cet effet 4 à 500000 fr.

En outre il désire créer 30 autres stations pour lesquelles il lui faut 500 000 fr. C'est donc un million qu'il demande encore au public.

Il convient toutefois de noter qu'en 1911, au moment où cette souscription fut lancée, l'aviation militaire n'était pas encore organisée complètement.

Le concours de Reims s'ouvrait le 1^{er} octobre ; ce concours d'appareils militaires organisé par l'Administration de la guerre, a fait faire à l'aviation, militaire surtout, des progrès considérables en un temps très court. Les conditions principales étaient que les appareils pussent fournir en circuit fermé, sans escale, un parcours de 300 km. ; porter en sus des approvisionnements